

1985

TAGERIM EST UNE SOCIÉTÉ INDÉPENDANTE créée en 1985 par Jérôme QUENTIN-MAUROY, actionnaire unique du groupe. D'abord administrateur de bien, Jérôme QUENTIN-MAUROY diversifie l'activité de la société en déployant une branche dédiée à la promotion immobilière.

AUJOURD'HUI, TAGERIM propose une gamme complète de services immobiliers, structurés autour de deux principaux métiers que sont l'administration de biens (gestion et transaction de patrimoine, gestion de copropriété...) et la promotion immobilière.

LA SOCIÉTÉ emploie aujourd'hui 640 salariés, spécialisés dans leur domaine de compétences immobilières. Grâce au professionnalisme de ses équipes et à l'expertise de son réseau de 22 agences, TAGERIM a su instaurer avec chacun de ses clients une véritable relation de confiance et de proximité.

UNE GESTION DE BIENS OPTIMISÉE

22 agences

POUR UNE GESTION OPTIMISÉE DE PATRIMOINE, TAGERIM prend en charge :

- La gestion de biens
- La location
- La gestion de copropriété

LA GESTION LOCATIVE : LA TRANQUILLITÉ GARANTIE

Gérer un patrimoine, c'est avant tout décharger ses clients de la gestion administrative, comptable et technique de leurs biens immobiliers et maintenir le bien dans son état initial.

Grâce aux compétences de nos équipes et à nos outils informatiques performants, nous donnons l'assurance d'une gestion efficace fiable sûre et compétitive.

Mais c'est aussi de bâtir et de maintenir une relation de confiance avec nos investisseurs. TAGERIM a donc mis en place une véritable politique de communication (alerte SMS et mails, comptes-rendus de visite...) qui permet à nos propriétaires d'être régulièrement et parfaitement informés de la gestion de leur bien.

LA LOCATION

TAGERIM facilite la recherche d'un logement à louer par le choix et la tranquillité des logements proposés, l'estimation des biens à leur juste valeur et le respect de votre budget.

Les garanties locatives : la sécurité de l'investissement

Malgré le soin apporté à la sélection du locataire, un propriétaire peut être confronté à des situations de non-paiement des loyers de dégradation immobilière ou de non-occupation de son logement. Pour faire face à ces éventualités, TAGERIM propose des assurances, adossées à de grandes compagnies partenaires qui prémunissent contre les risques suivants :

- La garantie loyers impayés.
- La garantie dégradations immobilières.
- La protection juridique.
- La garantie vacance locative (pour les biens neufs).

LA GESTION DE COPROPRIÉTÉ : LA MAÎTRISE ÉCONOMIQUE DE SON PATRIMOINE

L'activité de gestion de copropriété conjugue deux impératifs : la préservation du patrimoine des copropriétaires et une gestion économique et financière maîtrisée qui permettent de préserver les revenus des propriétaires et d'assurer la productivité de leur capital.

UNE EXPERTISE ÉPROUVÉE DE LA GESTION DE L'INVESTISSEMENT LOCATIF NEUF

Avant la livraison

Un expert établit une grille locative par anticipation rassurant l'investisseur sur le loyer qu'il percevra et prépare un budget prévisionnel avec évaluation des charges en toute transparence.

Au moment de la livraison

TAGERIM installe un locataire solvable (et relocation également)

Après la livraison

Les équipes TAGERIM garantissent un suivi personnalisé du bien pour maintenir au meilleur niveau la rentabilité de l'investissement (comptes-rendus réguliers).

DES AGENCES DE PROXIMITÉ

Au total, sur le territoire français, les 22 agences TAGERIM font profiter leurs clients de la dimension et des synergies d'un groupe national, tout en gardant leur spécificité et leur parfaite connaissance du marché local.

gestion
locative



gestion de
copropriété



promotion
construction



achat vente
location



assurances



640 collaborateurs

TAGERIM
Immobilier & Patrimoine